

# DEMARCHE GRAND CHANTIER

LYON-TURIN

Lettre  
d'information

Avril 2014 N° 3

PREPARER, ACCOMPAGNER ET VALORISER LA REALISATION DES CHANTIERS SUR LES TERRITOIRES

Éric JALON



La réalisation de la section transfrontalière du grand projet ferroviaire Lyon – Turin a été actée. Les sommets franco-italiens de Lyon en 2012 et de Rome, le 20 novembre 2013, ont permis de bien asseoir le processus de réalisation : l'accord franco-italien du 30 janvier 2012 a pu être ratifié par les Parlements français et italien, les travaux de la galerie de Saint-Martin-la-Porte vont pouvoir être engagés et le financement européen à hauteur de 40% va pouvoir être sollicité pour boucler le montage financier définitif.

Jean-Pierre VIAL



Sur cette section transfrontalière, les  $\frac{3}{4}$  de l'ouvrage principal – un tunnel à 2 tubes de 57 km – sont en territoire français, ce qui génèrera plus de 2000 emplois directs pendant les 5 années de plus forte activité du chantier de construction. Il s'agit là pour la Maurienne et la Savoie d'une formidable opportunité de développement en même temps que cela peut susciter un certain nombre d'appréhensions ou de questions légitimes.

Conscient de l'ampleur et de l'impact potentiel du chantier, un processus d'accompagnement dénommé « démarche Grand Chantier Lyon-Turin » a été lancé en 2003 par le gouvernement, avec un programme d'actions portant notamment sur l'accueil et le fonctionnement social du chantier, l'emploi et la formation, le développement économique à travers l'implication du tissu des entreprises locales. Avec un nouveau chantier d'importance qui va s'ouvrir en territoire français d'ici quelques mois, le temps était donc venu de donner une nouvelle impulsion à la démarche Grand Chantier, ce qui fut fait au cours de l'année 2013.

En pages intérieures :

**Dossier :**  
*L'observatoire du Grand Chantier*

**Parole d'acteur :**  
*La Région Rhône-Alpes*

**Brèves d'actualité**

Au-delà de la seule question de l'intégration et de la prise en compte de ses impacts, le chantier et l'infrastructure future représentent de réelles opportunités, pour l'ensemble du territoire. La démarche Grand Chantier a clairement vocation à promouvoir, soutenir et rendre concret dès maintenant une réflexion sur l'aménagement et les projets de la Maurienne, comme cela le sera sur les autres bassins de vie au fur et à mesure de l'avancée du Lyon-Turin. L'expérience le montre : les retombées de tels chantiers ne sont jamais autant importantes que lorsque les territoires concernés ont su se mobiliser pour les rechercher. Encore faut-il que chantier et territoire construisent un mode d'échange constant et constructif. C'est l'objectif de l'observatoire du Grand Chantier, sujet principal présenté dans cette Lettre d'Information n°3.

Le résultat obtenu est le fruit d'une démarche menée avec l'ensemble des acteurs concernés que nous tenons à remercier pour leur implication. Ce futur observatoire se veut pragmatique, tourné vers l'action dans le but d'accompagner au mieux ce grand projet ferroviaire et son enracinement local. C'est une démarche qui nécessite méthode, anticipation et mobilisation. Nous comptons sur l'action coordonnée de tous les partenaires que nous savons très motivés par un tel enjeu.

**Éric JALON**  
*Prefet de Savoie*

**Jean-Pierre VIAL**  
*Sénateur, Premier Vice-président  
du Conseil général de la Savoie*



# L'OBSERVATOIRE DU GRAND CHANTIER LYON-TURIN

La préparation des chantiers du Lyon-Turin relève prioritairement du maître d'ouvrage qui en assurera la construction. Compte-tenu de l'ampleur de l'opération, les partenaires de la démarche Grand Chantier ont décidé de se doter d'outils de lecture pour comprendre, mesurer, suivre et pouvoir agir sur le chantier et le territoire dans lequel celui-ci s'insère.

L'initiative prise par le Conseil général de la Savoie de bâtir les fondations d'un Observatoire du Grand Chantier, permettra de s'appuyer sur un outil approprié et objectif à toutes les étapes d'accompagnement de la vie des chantiers du Lyon-Turin. Il sera lancé prochainement avec le démarrage du percement d'une nouvelle galerie de reconnaissance à Saint-Martin-la-Porte.

## ► UN OBSERVATOIRE, POUR FAIRE QUOI ?

→ Permettre de mesurer l'impact et les mutations que le chantier peut générer sur le territoire et agir en conséquence.

→ Être un trait d'union entre le chantier et le territoire tant du point de vue de l'identification des besoins que de l'appropriation de ce grand projet par les acteurs et la population.

→ Permettre d'aborder dès maintenant la question de l'après-chantier.



L'observatoire du Grand Chantier est constitué de deux volets :

→ Un volet « observation du territoire », outil de veille du territoire et d'anticipation de ses mutations. Cet observatoire doit en outre permettre d'évaluer et d'adapter les politiques publiques qui seront mises en œuvre pour l'accompagnement du Grand chantier.

→ Un volet « observation des chantiers », outil adapté au suivi des chantiers de travaux, de l'activité des entreprises et de leurs impacts sur le territoire. L'objectif est de se concentrer sur les indicateurs utiles pour l'aide à la décision des acteurs chargés, par exemple sur le thème de l'emploi ou de l'appui au tissu économique local, d'ajuster leurs actions.



## Comment a-t-il été élaboré ?

Le choix a été fait de préparer la première version de cet observatoire **sur le périmètre géographique qui sera le premier concerné par les travaux du Lyon-Turin (section transfrontalière du projet) : la Maurienne.**

Les indicateurs seront activés en fonction de leur pertinence aux différentes étapes de la vie du chantier : en anticipation des travaux, durant la vie du chantier et, pour certains (tant qu'ils seront utiles) après la mise en service du Lyon-Turin.

**Une concertation approfondie :** la construction de l'observatoire a fait l'objet d'une concertation importante avec les élus locaux, les entreprises et acteurs socio-professionnels de la Maurienne et du département. L'objectif était de s'assurer d'une réponse optimale aux attentes de ces acteurs et de garantir son efficacité future notamment par l'appropriation de cet outil.

# ► L'OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE

Il permettra d'apprécier les impacts directs et indirects du chantier mais aussi de la future infrastructure sur le développement de la vallée.

Afin de faciliter l'intégration du grand chantier en Maurienne, les collectivités territoriales et l'Etat mettront en œuvre un certain nombre de dispositifs d'accompagnement ciblés par exemple en direction de la réhabilitation des logements et des centres-bourgs, des déplacements et des transports. L'observatoire devra permettre, chemin faisant, d'évaluer l'efficacité de ces politiques et de proposer, dans les limites des cadres réglementaires, des évolutions.

## MESURER

- Les impacts du grand chantier sur le tissu économique local
- Les retombées sur le territoire
- Les évolutions territoriales

## ADAPTER

- Les politiques publiques d'accompagnement du chantier
- Les politiques publiques pour le développement de la Maurienne

## L'observatoire du territoire : concrètement que va-t-il suivre ?

Des indicateurs permettront de mener une analyse fine et complète de la situation du territoire de la Maurienne : sa population, son économie, son environnement.

C'est ainsi que les dimensions démographique et sociale, économique, touristique, agricole, déplacement et transports, les équipements et services à la population, l'environnement seront pris en considération. Cette photographie réalisée tous les 3 à 6 ans permettra de mettre en valeur les grandes évolutions structurelles du territoire.

D'autres indicateurs plus ciblés devront permettre d'appréhender d'une manière plus immédiate les impacts de politiques publiques d'accompagnement du chantier dont on sait d'ores et déjà qu'elles porteront sur des besoins évidents : le logement, le foncier, le suivi des dispositifs de formation, les déplacements domicile-travail.

La périodicité de ces indicateurs est variable, liée au sujet suivi et à la pertinence de l'information attendue. Au total ce sont près de 70 indicateurs portant sur cette diversité de thématiques qui seront suivis et analysés.

# ► L'OBSERVATOIRE DU CHANTIER

Ce volet « observatoire du chantier » a pour objectifs de faciliter l'apport de réponses aux besoins du chantier en même temps qu'il permettra d'optimiser les retombées directes auprès des entreprises et habitants de la Maurienne. Tout au long des phases du chantier, 5 grands domaines seront suivis :

- ➔ Le profil des entreprises intervenant sur les chantiers.
- ➔ L'impact direct du chantier sur l'économie locale.
- ➔ Les ressources humaines des chantiers.
- ➔ Les dépenses locales du personnel des chantiers.
- ➔ Les retombées fiscales.

## ANTICIPER

- Les besoins d'emploi
- Les types d'emploi
- Les activités du chantier
- La participation des demandeurs d'emplois
- La venue des entreprises et des salariés

## MESURER

- Le rythme du chantier
- L'organisation du temps de travail
- Les activités du chantier
- Les typologies d'emploi et d'entreprises
- Les retombées sur le territoire

## ADAPTER

- Les recrutements
- Les formations
- La restauration / l'hébergement
- Les besoins en accueil



## Quels sont les indicateurs de l'observatoire du chantier ?

Pour obtenir une photographie concrète des impacts du chantier mais également de ses besoins, 23 indicateurs sont prévus dont :

- ➔ Nombre total d'emplois directs, indirects et induits générés par le chantier - nombre d'heures par métier.
- ➔ Part d'emploi local, régional et national sur le chantier.
- ➔ Part d'entreprises locales et régionales sur le chantier, par grandes familles d'activité.
- ➔ Dépenses locales effectuées par le personnel du chantier.
- ➔ Retombées du chantier sur l'hôtellerie.
- ➔ Retombées fiscales locales générées.
- ➔ Besoins en formation pour les métiers du chantier.

## D'où seront issues les informations et données qui renseigneront les indicateurs ?

Quatre phases ont été identifiées pour rendre ces indicateurs efficaces par rapport aux besoins :

- ➔ Phase 1 : amont du chantier
- ➔ Phase 2 : mise en place du chantier
- ➔ Phase 3 : déroulement du chantier
- ➔ Phase 4 : l'après-chantier

■ Données issues de documents d'ores et déjà présents sur le chantier

■ Données issues de systèmes statistiques existants

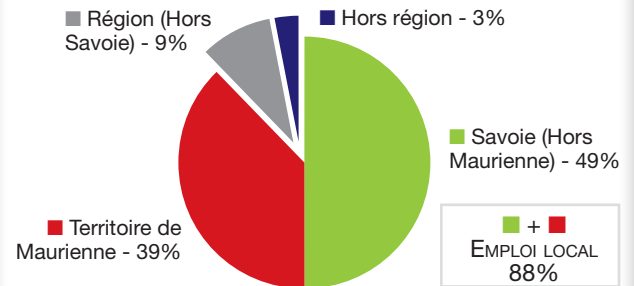
■ Données issues de documents demandés dans les appels d'offres et clauses de marché

■ Données issues d'enquêtes

## POUR S'ASSURER DE LA FIABILITÉ DE L'OUTIL

Des tests ont été effectués sur un autre grand chantier savoyard de travaux en souterrain. Des données pourront ainsi être traduites sous la forme suivante :

### EMPLOI DIRECT LOCAL ET RÉGIONAL DU CHANTIER AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2013



## ▶ QUEL PILOTAGE ?

L'efficacité de l'observatoire repose sur une mobilisation des acteurs parties prenantes du chantier : l'Etat et ses services (DDT, DIRECCTE, Pôle Emploi,...), le Conseil régional Rhône-Alpes, le Conseil général de la Savoie, les élus locaux, les institutions socio-professionnelles (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Fédération du BTP,...), le maître d'ouvrage du chantier.



Leur rôle sera d'établir le lien entre les acteurs socio-économiques de la Maurienne (collectivités, entreprises de Maurienne, habitants) et les acteurs du Grand Chantier (le maître d'ouvrage et les entreprises du chantier).

Le démarrage du chantier de Saint-Martin-la-Porte va offrir la possibilité de lancer concrètement l'outil sur ses 2 volets « chantier » et « territoire ». L'expérimentation à une échelle réelle va permettre d'affiner les indicateurs, les modes de recueil de données, l'exploitation des informations qui seront devenues mesurables.



## L'OBSERVATOIRE DU GRAND CHANTIER LYON-TURIN : UNE ACTION SOUTENUE PAR L'EUROPE AVEC LE PROJET ESPACE ALPIN POLY 5



La réalisation de cet observatoire du Grand Chantier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin s'inscrit dans le projet européen Espace Alpin « Poly 5 » qui vise à soutenir des « processus d'accompagnement et de développement des territoires fortement impactés par la réalisation d'une infrastructure de transport ». Le Conseil général de la Savoie ainsi que la Provincia di Torino sont partenaires de ce projet, avec des collectivités et universités italiennes, autrichiennes, slovènes et allemandes.

L'objectif principal du projet est de permettre à ces zones de disposer et développer des méthodes pour mieux se saisir des opportunités offertes par les grandes infrastructures de transport et leur chantier, et non pas se placer en situation de subir les impacts négatifs sociaux et environnementaux.

## LA VIE DE LA DÉMARCHE GRAND CHANTIER

### • Une relance de la démarche

Les décisions des Sommets franco-italiens de 2012 à Lyon et 2013 à Rome conduisent à anticiper la phase opérationnelle de construction des ouvrages du Lyon-Turin (section transfrontalière). Elles sont à l'origine de la décision de relance de la démarche prise en 2013 par le Préfet de la Savoie, en lien avec ses partenaires Conseil général de la Savoie et Région Rhône-Alpes.

Plusieurs séances de travail se sont tenues avec les acteurs locaux de Maurienne (élus, acteurs socio-professionnels), ainsi que le 14 février dernier dans le cadre du Comité Départemental Savoie.

### • Le groupe de travail emploi-formation

Avec la perspective de plus de 2000 emplois directs sur le chantier principal, les questions d'emploi, et donc de formation, sont au cœur de la démarche Grand Chantier. Un objectif important est de pouvoir mobiliser au moins 50% de salariés locaux et régionaux. Ce travail est conduit sous le double pilotage de l'Etat et de la Région. A court terme, les dispositifs envisagés vont être testés dans le cadre des travaux de la galerie de Saint-Martin-la-Porte.

### • Le Contrat de Projet Etat-Région, CPER 2014-2020, en cours de préparation

Prenant la suite du CPER 2007-2013 et de sa convention spécifique sur la démarche Grand Chantier, le prochain CPER se prépare. Il peut être une des sources de financement des actions à mener pour accompagner ce grand chantier et le territoire.

## L'ACTUALITÉ DU PROJET LYON-TURIN – SECTION TRANSFRONTALIÈRE

### • Les décisions internationales

A l'occasion du sommet franco-italien de Rome du 20 novembre 2013, les deux gouvernements ont indiqué qu'ils considèrent la nouvelle ligne Lyon-Turin comme un chantier dont ils soulignent le caractère prioritaire de la mise en œuvre. Ils ont donc décidé de lancer les travaux de la galerie de Saint-Martin-la-Porte, de répondre à l'appel à projets de l'Union Européenne pour bénéficier du taux de 40% attendu et de relancer le processus d'appel d'offres pour un nouveau service renforcé d'autoroute ferroviaire à l'horizon 2015.

Désormais le Lyon-Turin n'est plus un « projet » mais un « chantier ». Ce sommet s'est tenu alors que le Parlement français venait de ratifier l'accord franco-italien de 2012, et que le parlement européen venait de voter son budget 2014-2020 dont le Lyon-Turin bénéficiera.

### • Mise en place du Promoteur, courant 2014

Prenant la suite de la société LTF, Lyon Turin Ferroviaire, qui a été chargée des études et des reconnaissances, le Promoteur, responsable de la réalisation des travaux, sera mis en place. Il s'agit d'une étape décisive dans l'évolution opérationnelle du dossier.

### • Les travaux de la galerie de Saint-Martin-la-Porte

L'année 2014 sera consacrée à la signature du marché et à la préparation du chantier pour un début de travaux fin 2014, début 2015. D'une durée de 5 ans, ce chantier emploiera de l'ordre de 300 personnes directement, avec un linéaire total de 10 km de galeries à percer.

## L'ACTUALITÉ DU PROJET LYON-TURIN – PARTIE DES ACCÈS FRANÇAIS

### • DUP des accès français

Les deux premières phases des accès comprenant une ligne mixte entre Grenay et Chambéry et une ligne fret entre Avressieux et Saint-Jean-de-Maurienne ont été soumises à enquête publique en 2012. La Déclaration d'Utilité Publique liée à ces deux phases est intervenue le 23 août 2013. Cette DUP entraîne la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées.

### • Commission MOBILITE 21, rapport «DURON»

Dans le cadre de la révision du Schéma National des Infrastructures de Transport, la Commission Mobilité 21 a remis son rapport fin juin 2013, rapport dont les conclusions ont été reprises par le Premier Ministre le 9 juillet. La commission confirme l'intérêt, à terme, de la réalisation des accès prévus, en lien avec la réalisation du projet de liaison binationale. Elle fixe un rendez-vous au moins quinquennal pour recalculer le calendrier des accès.

### • Commission de concertation interdépartementale sur le foncier et les activités agricoles et sylvicoles

Appelée à répondre aux questions soulevées par la profession lors de l'enquête publique sur les accès français de 2012, cette commission a été installée le 3 octobre 2013. Dans un premier temps elle va travailler sur le partage d'un diagnostic, la mise au point d'un observatoire, et la gestion des compensations environnementales.



## EN ITALIE

### • Galerie de la Maddalenna

Réalisée côté italien, cette galerie fait partie de l'infrastructure définitive. Elle est en cours de percement au tunnelier après les 200 premiers mètres réalisés en méthode traditionnelle. Depuis octobre 2013, le tunnelier avance au rythme de 10 m par jour.

### • Loi Régionale pour l'accompagnement du Lyon-Turin

En s'inspirant de la démarche Grand Chantier française, la Région Piémont a voté en avril 2011 un dispositif « chantier, développement, territoire ». Son Comité de pilotage a mis en place plusieurs groupes de travail, sur les questions de santé – sécurité des travailleurs, formation – emploi, hébergement – accueil, valorisation des matériaux.

### • Smart Susa Valley

Cette démarche consiste en un projet de développement de compétitivités de la Vallée de Susse, avec une forte approche économique. Elle cherche à s'inscrire dans le programme européen « Smart Cities ». L'objectif est de développer des actions fortement structurantes. Sont abordées les problématiques de l'énergie, du très haut débit numérique, de l'environnement (cours d'eau) et du patrimoine.



**« La création d'un tunnel ferroviaire sous les Alpes s'inscrit nécessairement dans un temps long, mais la mobilisation collective doit se faire dès maintenant. »**

**Eliane GIRAUD**  
**Région Rhône-Alpes**

Sénatrice, Vice-présidente déléguée aux transports, déplacements, infrastructures et à l'administration générale

« La nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin est un projet primordial pour Rhône-Alpes, pour la France et pour l'Union européenne. C'est un investissement à forte valeur ajoutée économique, écologique, c'est un enjeu pour le développement des territoires et pour l'emploi. Compte-tenu de l'importance des ouvrages à réaliser, il s'inscrit dans un temps long.

**CONSTRUIRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Pour autant, il faut dès maintenant favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques entre la France et l'Italie, construire collectivement une stratégie de développement du territoire et d'insertion du projet, et faire en sorte que les chantiers eux-mêmes soient des opportunités pour nos entreprises et nos habitants.

Rhône-Alpes a tous les atouts pour relever ce défi : notre région est pionnière dans la structuration de ses filières d'excellence, avec 7 domaines de spécialisation intelligente ; les acteurs des domaines agricole, industriel, touristique... partagent avec l'Etat et les collectivités territoriales une ambition éco-responsable pour les territoires ; les entreprises de BTP sont bien implantées et reconnues pour leur savoir-faire ; les dispositifs de formation et de qualification sont en place et prêts à s'adapter encore...

Un travail fin s'engage, avec l'ensemble des acteurs, pour adapter nos politiques et nos actions, chacun dans ses domaines de compétence. La Région se mobilise pour jouer un rôle majeur dans l'animation de cette dynamique. Le Président Queyranne a évoqué la mise en place d'un grand projet Rhône-Alpes.

**ADAPTER LA FORMATION AUX EMPLOIS**

Sur le tunnel de base, les chantiers mobiliseront 2000 emplois directs pendant les cinq années de plus forte activité. A l'échelle de la Maurienne, dès 2014, les travaux des 9 premiers kilomètres à Saint-Martin-La-Porte emploieront de l'ordre de 300 personnes.

La Région est attentive aux problématiques de développement de l'emploi local et régional. Pour répondre aux besoins des entreprises, la formation

est un levier d'action essentiel qui permet de qualifier la main d'œuvre locale et régionale, d'élever ses compétences. Par ses compétences en la matière, la Région mobilisera les moyens de formation initiale et continue dont elle dispose, en lien avec ceux des partenaires sociaux.

L'appareil structurant de formation (formation professionnelle initiale, apprentissage) pourra être mobilisé pour former de façon anticipée. Une section « canalisation » a ainsi été créée au centre de formation des apprentis de Chambéry. Pendant le chantier, des actions d'adaptation au poste seront mises en œuvre notamment dans le cadre d'un contrat d'aide à l'emploi durable.

**RÉUSSIR LA DÉMARCHE « GRAND CHANTIER » EN MAURIENNE**

En Maurienne, la Région Rhône-Alpes a déjà investi, pour sa part, plus de 10 millions d'euros sur la période 2008-2011. Elle continue d'accompagner actuellement le territoire mauriennais au travers notamment de son « Contrat de Développement Durable », avec une enveloppe de plus de 4 millions d'euros. Le programme opérationnel du CDDRA du Pays de Maurienne prévoit d'ailleurs de dédier 10 % des actions à l'anticipation du projet Lyon-Turin : ont par exemple été identifiés l'amélioration du fichier interactif sur le logement afin de faciliter l'hébergement des personnels, ou des dispositifs de mutualisation des compétences pour favoriser la montée en qualification des entreprises de la vallée. »

Eliane GIRAUD



**Contacts « Mission Grand Chantier »**

**PRÉFECTURE DE LA SAVOIE**  
 • Patrick DIENY

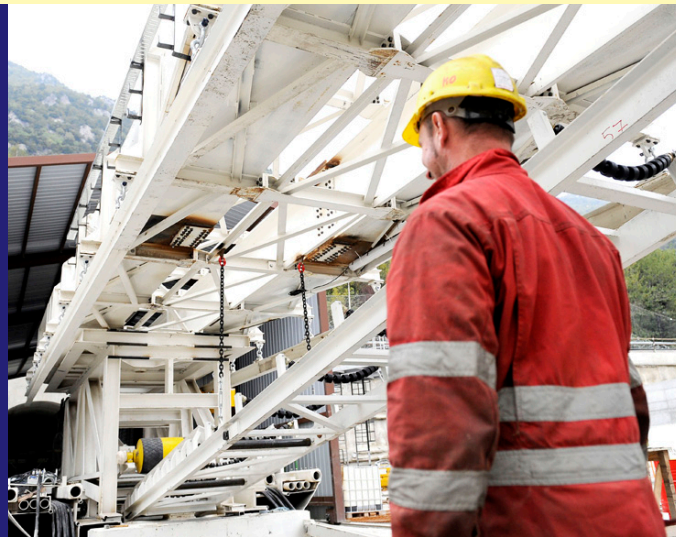
Chargé de mission Lyon-Turin  
 Tél. : 04 79 75 50 29  
 Courriel : patrick.dieny@savoie.gouv.fr

**CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE**  
 • Bernard BARNEOUD

Chargé de mission Lyon-Turin  
 Tél. : 04 79 96 75 68  
 Courriel : bernard.barneoud@savoie.fr

**RÉGION RHÔNE-ALPES**  
 • Jennifer CARDONNE

Responsable de l'Espace Rhône-Alpes d'Aix-les-Bains  
 Tél. : 04 26 73 65 73  
 Courriel : jcardonne@rhonealpes.fr



Cette lettre d'information a été réalisée avec un cofinancement FEDER dans le cadre du projet Espace Alpin Poly 5

